VILLE DE CAROUGE

ON NE MEURT PAS D'EN PARLER

DIRECTIVES ANTICIPÉES ET DISPOSITIONS DE FIN DE VIE

Le Service des affaires sociales, en collaboration avec le Club des Aînés et Mme Stefania Lemière, psychologue et présidente de l'association AMIVIE, vous propose une conférence sur ce thème, important pour tous. Parmi les points qui seront abordés ce jour-là figurent le cadre légal, les différents modèles, les aspects essentiels à retenir, la question du référent thérapeutique et de la personne de confiance, ou encore les possibilités d'accompagnement à l'écriture.

La présentation sera suivie d'un atelier de réflexion et d'échanges.

MERCREDI 27 SEPTEMBRE, 14 H 30
CENTRE DES PROMENADES, BOULEVARD DES PROMENADES 18

www.carouge.ch